



LOI TRAVAIL :

LA LUTTE CONTINUE !

Après la formidable relance de la lutte des **raffineurs, d'autres secteurs engagent le bras de fer** par la grève reconductible !

BRAVO AUX SALARIÉS GRÉVISTES DU PÉTROLE ET DE LA PÉTROCHIMIE !

Les raffineurs et pétrochimistes mènent, depuis le 17 mai 2016, un combat exemplaire contre la loi « travail » au travers d'un mouvement de grève reconductible. Plusieurs champs professionnels prennent le relais dans cette lutte qui doit nous mener à la victoire par le retrait de ce projet de loi, un projet régressif pour nos droits et ceux des futures générations.

Après 25 jours de grève, **faits de répressions, menaces, chantages**, les raffineurs continuent à faire vivre la démocratie dans les décisions sur la lutte.

De manière à s'inscrire dans la durée, nous laissons le soin aux assemblées de grévistes, prévues aujourd'hui, de décider sur chaque site du pétrole et de la pétrochimie de poursuivre le mouvement ou non.

Quelles que soient les décisions prises en assemblées générales, nous appelons tous les salariés, du pétrole, de la pétrochimie et la chimie, du caoutchouc, de la plasturgie etc.. à répondre aux appels nationaux des 14, 23 et 28 juin prochains, par la grève et les manifestations.

La FNIC-CGT appelle toutes les branches professionnelles à entrer à leur tour dans des mouvements de grèves reconductibles, **car c'est** tous ensemble que nous gagnerons contre un gouvernement qui méprise son peuple et qui tente de museler toute contestation sociale.

La FNIC-CGT remercie tous les soutiens solidaires, prouvant que les salariés en lutte ont **gagné l'opinion publique, gagné la bataille des idées, car aujourd'hui encore 70 %, des Français rejettent cette loi, condamnent l'utilisation de l'article 49-3 qui empêche la démocratie de s'appliquer et refusent le modèle social que le gouvernement tente de nous imposer !**

En dépit de toute la logistique **d'Etat mise en œuvre pour tenter d'étouffer la grève pour combattre la loi**, dans notre champ professionnel, en dépit des **pressions patronales à l'encontre des grévistes -qui doivent immédiatement cesser-**, nous avons démontré notre capacité à exprimer un **rapport de forces qu'il s'agira d'exercer de nouveau avant la fin de l'année, cette fois pour gagner sur nos revendications d'entreprises et de branches.**

Nous appelons donc nos syndicats à continuer d'aller à la rencontre des salariés, à se préparer et débattre des conditions à mettre en place pour mettre nos directions autour de la table et négocier sur nos propositions revendicatives.